	DOCUMENT	THEME	VERSION	DATE	EMETTEUR	DESTINATAIRE
	CONSEIL COMMUNAUTAIRE Intervention FBeaume		VF	2021-03-29	Service Communication avec Cabinet	Médias & grand public

Eléments d'information médias (EDI)
Objet : Conseil communautaire du lundi 29 mars 2021
Intervention de Frédéric Beaume, vice-président délégué aux finances

Mmes et Mrs les élus, Chers collègues

Je suis très heureux de vous proposer, aujourd'hui, d'approuver le budget 2021 pour les neuf budgets de Nîmes Métropole.

Ce budget est le fruit d'un travail important, engagé depuis maintenant près de 9 mois. Sa préparation a associé bon nombre d'entre vous et à donner lieu à des débats riches et constructifs. Je vous remercie pour votre implication. Vos contributions nous ont été fort utiles dans ce travail de construction.

Je ne reviens pas sur les circonstances qui nous ont conduit à créer un comité de redressement et sur les difficultés conjoncturelles très importantes qui ont fait de l'élaboration de ce budget un exercice difficile.

Ces obstacles, déjà importants, ont été accentués par un nouveau recul des financements de l'Etat qui, une nouvelle fois, a abaissé le montant de la DGF et de la contribution de l'agence de l'eau pour un million d'euros, a augmenté la taxe générale sur les activités polluantes de 700 K€ et a diminué la compensation versement mobilité de 300 K€.

Ce sont ainsi 2 M€ qui vont grever en 2021 les comptes de notre collectivité.

En cumul, sur plusieurs exercices, les chiffres sont encore plus impressionnants :


- Moins 7,4 M€ de DGF depuis 2014
- Moins 1,1 M€ de prime d'épuration depuis 2017
- Moins 300 K€ de compensation versement mobilité en 2021 ;

La baisse totale se monte à près de 9 M€ par an. Ce chiffre représente plus de 20% de notre épargne brute.

Nos ambitions sont grandes et le cadrage fixé par notre président exigeant :

Assurer une trajectoire financière préservant les grands équilibres tout en conduisant une politique ambitieuse en matière de qualité de services apportée aux habitants et en maintenant un rythme d'investissement permettant de prendre en compte les priorités fixées pour le mandat :

- la protection des biens et des personnes,
- le développement économique et l'aménagement du territoire : renforcer l'attractivité de Nîmes Métropole auprès des entreprises pour développer l'emploi,
- le transport : assurer un maillage plus cohérent du territoire.

 nîmes métropole	DOCUMENT	THEME	VERSION	DATE	EMETTEUR	DESTINATAIRE
	CONSEIL COMMUNAUTAIRE Intervention FBeaume		VF	2021-03-29	Service Communication avec Cabinet	Médias & grand public

Je crois pouvoir dire que, grâce à vous, le résultat attendu est au rendez-vous.

Nous allons réaliser plus de 7 M€ d'économies de fonctionnement !

Pour ce faire, nous avons cartographié toutes les dépenses et traqué toutes les économies possibles dans une totale transparence. Tout le monde a joué le jeu : en dépit de l'inflation et de facteurs conjoncturels défavorables, nous arrivons à stabiliser les dépenses de fonctionnement par rapport à 2020 et à les baisser d'un million d'euros par rapport à 2018. Nous pouvons, mes chers collègues, être collectivement fiers de ce résultat.

Les recettes de fonctionnement vont connaître également une stabilité dans la durée : le niveau des recettes 2021 est égal à celui de 2018. L'ajustement au minimum des taux de TEOM et de taxe GEMAPI permettent de compenser les effets négatifs de la crise sanitaire sur les impôts économiques et sur les recettes voyageurs, et la diminution des concours de l'Etat.

La résultante de ces efforts est le maintien d'une épargne brute à un niveau bien supérieur à celui qui se dégagait des anticipations réalisées l'été dernier : 43 M€ soit 8 M€ de plus que projeté initialement.

En dépit de l'attention particulière que nous portons à l'évolution de notre endettement nous parvenons à conduire une politique d'investissement ambitieuse :

Des arbitrages ont certes été rendus pour réduire le rythme de réalisation de certains projets et pour en annuler certains autres, mais les axes prioritaires définis par le Président ont été confirmés :

- 19 M€** seront mobilisés au service du développement économique,
- 26 M€** viendront moderniser le réseau de transport en commun, avec notamment la poursuite de la construction de la ligne T2,
- 15,9 M€** serviront à la prévention des inondations,
- 36,8 M€** seront utilisés pour moderniser et développer le réseau d'adduction d'eau potable et les équipements dédiés à l'assainissement des eaux usés.

A ce programme déjà important va s'ajouter notamment le lancement de l'ambitieux projet de rénovation urbaine (plus de 20 M€ mobilisés par Nîmes Métropole sur la durée du projet) et le financement des projets d'investissement des communes membres de l'agglomération grâce à **6 M€** de fonds de concours.

Avec les reports de l'année précédente, ce sont au total 160 M€ de crédits qui sont mis à la disposition des services de Nîmes Métropole pour préparer l'avenir.

	DOCUMENT	THEME	VERSION	DATE	EMETTEUR	DESTINATAIRE
	CONSEIL COMMUNAUTAIRE Intervention FBeaume		VF	2021-03-29	Service Communication avec Cabinet	Médias & grand public

Sur le plan de l'endettement, l'année 2021 va marquer un tournant majeur pour notre collectivité.

Pour la première la première fois depuis sa création son endettement devrait baisser d'une dizaine de millions en passant (hors dette GEMAPI) de 479 à 469 M€. C'est une évolution très positive qui a été saluée par nos partenaires financiers !

Cependant, même si cette évolution est très satisfaisante, le niveau de l'endettement reste très élevé en valeur absolue et en valeur relative. Il devrait représenter 11,6 années d'épargne brute à la fin de l'année, un niveau proche des limites autorisées par la loi de finances.

C'est pourquoi nos efforts de gestion devront être poursuivis dans la durée. Nous allons continuer à travailler ensemble pour réussir les prochaines étapes de ce mandat.

Je sais pouvoir compter sur vous.